

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 01601

Numéro SIREN : 538 313 867

Nom ou dénomination : 2 IT SOLUTIONS

Ce dépôt a été enregistré le 06/06/2024 sous le numéro de dépôt B2024/007124

Désignation de l'entreprise : **SASU 2IT SOLUTIONS** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* **12**  
 Adresse de l'entreprise **19 RUE DE L'INNOVATION** 42000 ST ETIENNE Durée de l'exercice précédent\* **15**

Numéro SIRET\* **5 3 8 3 1 3 8 6 7 0 0 0 3 7** Néant  \*

				Exercice N clos le <b>31 03 2023</b>		N-1 <b>31 03 2022</b>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	63 001	62 176	825	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	264 490		264 490	226 990
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	1 000	1 000		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	151 905	90 064	61 841	25 314
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	854 251	522 226	332 025	132 668
Immobilisations en cours	AV	AW					
Avances et acomptes	AX	AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV	460 137		460 137	2 610 631
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE	312		312	160
	Prêts	BF	BG				
Autres immobilisations financières*	BH	BI	7 763 269		7 763 269	17 812	
<b>TOTAL (II)</b>	BJ	BK	9 558 366	675 466	8 882 900	3 013 575	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU	837 837	71 493	766 344	748 070
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				8 966
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	2 842 344	157 750	2 684 595	1 809 941
CREANCES	Autres créances (3)	BZ	CA	447 308		447 308	569 728
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE	154 343		154 343	
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	1 161 912		1 161 912	1 104 212
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	37 793		37 793	16 586
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	CK	5 481 537	229 243	5 252 294	4 257 503
	Frais d'émission d'emprunt à étaier (IV)	CW					
Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	CO	IA	15 039 903	904 708	14 135 195	7 271 078	
Renvois : (1) Dont droit au bail		CP		0	(3) Part à plus d'un an :	CR	205 315
Clause de réserve de propriété :*	Immobilités :	Stocks :					

**CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copie Quadra

Désignation de l'entreprise : SASU 2IT SOLUTIONS

Néant  \*

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....500...000.....)	DA	500 000	500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	50 000	50 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	181 383	30 334
	Report à nouveau	DH		(65 625)
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	1 656 103	1 081 674
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	551	1 439
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	2 388 037	1 597 822
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
<b>TOTAL (II)</b>		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	221 965	151 965
	Provisions pour charges	DQ	47 680	73 505
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	269 645	225 470
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 750 070	2 282 394
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	5 110 975	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 841 241	1 547 356
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 421 038	854 972
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		30 263
	Autres dettes	EA	156 641	173 044
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 197 549	559 757
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	11 477 513	5 447 786	
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	14 135 195	7 271 078	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	5 708 754	3 702 389	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SASU 2IT SOLUTIONS

Néant  \*

		Exercice N			Exercice (N-1)			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	9 071 171	FB	FC	9 071 171	7 180 844	
	Production vendue	} biens*	FD		FE	FF		
			} services*	FG	6 760 852	FH	FI	6 760 852
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		15 832 023	FK	FL	15 832 023	11 631 285
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	241 892	141 471	
	Autres produits (1) (11)				FQ	7 280	46 905	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>					FR	16 081 196	11 819 661
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	6 271 416	5 369 491	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(89 767)	(380 711)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	1 288 494	758 899	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	1 833 972	1 254 397	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	127 418	97 216	
	Salaires et traitements*				FY	2 751 956	2 096 074	
	Charges sociales (10)				FZ	987 987	810 141	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*			GA	135 895	119 670
				} - dotations aux provisions			GB	
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	171 124	25 037
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		7 880	
	Autres charges (12)				GE	106 810	112 199	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>					GF	13 585 305	10 270 293	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	2 495 890	1 549 367	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		1 183	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	1 489	2	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	991		
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>					GP	2 480	1 185	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	173 151	15 601	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>					GU	173 151	15 601	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	(170 672)	(14 415)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	2 325 218	1 534 952	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code Général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SASU 2IT SOLUTIONS		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	100 60 801	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	4 531 51 425	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	4 631 112 226	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	42 247 67 940	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	100 55 971	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	73 643 41 439	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	115 990 165 350	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	(111 359) (53 124)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	557 756 400 154	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	16 088 306 11 933 072	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	14 432 203 10 851 398	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	1 656 103 1 081 674	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	5 007
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HI		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	1 183	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	179 383 106 340	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	100 000 108 333		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 dont cotisations Madelin A7				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cf état annexe		115 990	4 631	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 14 135 194.54 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 15 832 023.48 Euros et dégageant un bénéfice de 1 656 103.17 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Deux transmissions universelles de patrimoine ont été conclues sur l'exercice :

- la première en date du 1er avril 2022 entre 2IT et IBL
- la deuxième en date du 1er octobre 2022 entre 2IT et CBS

La Société a acquis 100% des titres de la SAS CBS sise à Saint Etienne en date du 17 janvier 2023.

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Une transmission universelle de patrimoine a été conclue entre 2IT et CBS, et sera effective au 1er avril 2023.

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du

## ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

## - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	250 969		77 522
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	91 312		60 593
Installations générales agencements aménagements divers	133 786		288 285
Matériel de transport	269 995		83 079
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 963		68 144
<b>TOTAL</b>	<b>506 055</b>		<b>500 101</b>
Autres participations	2 610 631		6 778 493
Autres titres immobilisés	160		152
Prêts, autres immobilisations financières	17 812		7 745 557
<b>TOTAL</b>	<b>2 628 603</b>		<b>14 524 202</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 385 628</b>		<b>15 101 825</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			328 491	328 491
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			151 905	151 905
Installations générales agencements aménagements divers			422 071	422 071
Matériel de transport			353 074	353 074
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			79 106	79 106
<b>TOTAL</b>			<b>1 006 156</b>	<b>1 006 156</b>
Autres participations		8 928 987	460 137	460 137
Autres titres immobilisés			312	312
Prêts, autres immobilisations financières		100	7 763 269	7 763 269
<b>TOTAL</b>		<b>8 929 087</b>	<b>8 223 719</b>	<b>8 223 719</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>8 929 087</b>	<b>9 558 366</b>	<b>9 558 366</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	53 350	9 825		63 176
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	59 881	30 183		90 064
Installations générales agencements aménagements divers	110 309	41 817		152 126
Matériel de transport	259 499	48 488		307 987
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	56 530	5 582		62 111
TOTAL	486 219	126 070		612 289
TOTAL GENERAL	539 570	135 895		675 465

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	9 825				
Instal.techniques matériel outillage indus.	30 183				
Instal.générales agenc.aménag.divers	41 817				
Matériel de transport	48 488				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 582				
Emballages récupérables et divers				3 643	4 531
TOTAL	126 070			3 643	4 531
TOTAL GENERAL	135 895			3 643	4 531

### Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	1 439	3 643	4 531		551
TOTAL	1 439	3 643	4 531		551

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	73 505		25 825		47 680
Autres provisions pour risques et charges	151 965	70 000			221 965
TOTAL	225 470	70 000	25 825		269 645

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours		71 493			71 493
Sur comptes clients	94 803	99 630	36 684		157 750
TOTAL	94 803	171 124	36 684		229 243
TOTAL GENERAL	321 712	244 767	67 040		499 438
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		171 124	62 509		
		73 643	4 531		

## ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	7 763 269	0	7 763 269
Clients douteux ou litigieux	205 315	0	205 315
Autres créances clients	2 637 030	2 637 030	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 620	14 620	
Taxe sur la valeur ajoutée	148 844	148 844	
Groupe et associés	32 846	32 846	
Débiteurs divers	250 998	250 998	
Charges constatées d'avance	37 793	37 793	
<b>TOTAL</b>	<b>11 090 714</b>	<b>3 122 130</b>	<b>7 968 584</b>

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 318	1 318		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 748 752	509 209	1 239 543	
Emprunts et dettes financières divers	5 089 287	560 070	3 494 852	1 034 365
Fournisseurs et comptes rattachés	1 841 241	1 841 241		
Personnel et comptes rattachés	665 177	665 177		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	264 511	264 511		
Impôts sur les bénéfices	221 735	221 735		
Taxe sur la valeur ajoutée	221 769	221 769		
Autres impôts taxes et assimilés	47 845	47 845		
Groupe et associés	21 688	21 688		
Autres dettes	156 641	156 641		
Produits constatés d'avance	1 197 549	1 197 549		
<b>TOTAL</b>	<b>11 477 514</b>	<b>5 708 754</b>	<b>4 734 395</b>	<b>1 034 365</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	6 171 081			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 613 837			

### Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS DE COMMERCE REPRO	85 000			85 000	
FONDS DE COMMERCE AB TELECO	128 000			128 000	
FONDS DE COMEMRCE QUENTIN	13 990			13 990	
FONDS DE COMEMRCE MIRIBEL	25 000			25 000	
FONDS DE COMEMRCE DOMMARTIN	12 500			12 500	
<b>Total</b>	<b>264 490</b>			<b>264 490</b>	

Ces fonds s'intègrent de façon indissociable dans le fonds de commerce actuel de la société. Au titre de l'exercice clos le 31/12/2022 et en application du règlement 2015-06 sur les actifs une analyse de la juste valeur a été mise ouvre en retenant la valeur d'usage.

Aucune dépréciation n'a été comptabilisée concernant les éléments d'actifs incorporels.

## ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 an
Matériel de repro en location	Linéaire	3 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

### Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode CMUP (coût moyen unitaire pondéré).

### Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	327 828
Autres créances	68 564
Total	396 391

## ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 319
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	804 529
Dettes fiscales et sociales	622 922
Autres dettes	249
<b>Total</b>	<b>1 429 019</b>

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	37 793
<b>Total</b>	<b>37 793</b>
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	1 197 549
<b>Total</b>	<b>1 197 549</b>

## - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

### Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 749 370
Emprunts et dettes financières divers :	5 110 975
- Emprunts Koesio	5 110 975
<b>Total</b>	<b>6 860 345</b>

### Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : Crédit mutuel  
 Montant initial de cette garantie : 125 000  
 Montant restant dû en capital : 21 290  
 Date de fin d'échéance de la garantie : 15/12/2022  
 Nature de la sûreté réelle : Nantissement d'un compte à terme à hauteur de 125k  
 : dans la limite du capital restant dû

Emprunt du : BNP Paribas  
 Montant initial de cette garantie : 2 600 000  
 Montant restant dû en capital : 2 259 503  
 Date de fin d'échéance de la garantie : 31/07/2026

## ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

### Engagements financiers

#### Détail des cautions données

#### Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Une reprise de provision pour charge a été comptabilisée au titre de cet exercice, d'un montant total de 25 825 €, portant la provision concernant l'engagement de retraite à 47 680 €.

L'impact de la reprise sur le résultat clos au 31/03/2022 s'élève à 25 825 €.

L'enregistrement de cette provision est neutralisée fiscalement.

#### Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
		47 680
Engagement total		47 680

#### Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 - 67 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- hypothèse de revalorisation des salaires de 2%
- taux d'actualisation 3,62 %
- Table INSEE 2020

**2 IT SOLUTIONS**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 500 000 euros**  
**Siège social : 19 RUE DE L'INNOVATION, 42000 SAINT-ETIENNE**  
**538 313 867 RCS SAINT ETIENNE**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 18 JUILLET 2023**

L'an DEUX MIL VINGT-TROIS,  
Le DIX-HUIT JUILLET,  
A 12h,

Les associés de la société 2 IT SOLUTIONS se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation faite lettre simple adressée à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par La société KOESIO GROUPE, en sa qualité de Président de la Société.

La société MAZARS & SEFCO, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent ..... actions sur les 5 000 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 mars 2023,
- le rapport de gestion du Président,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### **ORDRE DU JOUR**

- Lecture du Rapport de gestion du Président,
- Lecture du Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Lecture du Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Examen et approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 mars 2023 et quitus au Président,
- Approbation des charges non déductibles fiscalement,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par le Président.

Le Président donne lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels et de son rapport spécial sur les conventions.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

#### **PREMIERE RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale approuve le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 39 986 euros, ainsi que l'impôt correspondant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

#### **DEUXIEME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2023 s'élevant à 1 656 103,17 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 656 103,17 euros
- Aux associés à titre de dividendes soit un revenu de 150 €par dividende	- 750 000,00 euros
	-----
SOLDE Affecté en totalité au compte "autres réserves".	+ 906 103,17 euros

Les dividendes seront mis au paiement à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte des distributions de dividendes sur les trois derniers exercices :

- Exercice clos le 31 mars 2022: Montant total des dividendes distribués : 865 000 €  
soit 173 euros par titre.  
Dividendes non-éligibles à l'abattement de 40 % : 865 000 euros
- Exercice clos le 31 décembre 2020: Montant total des dividendes distribués : 1 100 000 €  
soit 220 euros par titre.  
Dividendes non-éligibles à l'abattement de 40 % : 1 100 000 euros
- Exercice clos le 31 décembre 2019: Montant total des dividendes distribués : 300 000 €  
soit 60 euros par titre.  
Dividendes non-éligibles à l'abattement de 40 % : 300 000 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

### **TROISIEME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

### **QUATRIEME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président.

Le Président

**2 IT SOLUTIONS**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 500 000 euros**  
**Siège social : 19 RUE DE L'INNOVATION, 42000 SAINT-ETIENNE**  
**538 313 867 RCS ST ETIENNE**

**TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES**  
**À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**  
**ANNUELLE DU 18 JUILLET 2023**

**PREMIERE RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale approuve le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 39 986 euros, ainsi que l'impôt correspondant.

**DEUXIEME RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2023 s'élevant à 1 656 103,17 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 656 103,17 euros
- Aux associés à titre de dividendes soit un revenu de 150 €par dividende	- 750 000,00 euros
<b>SOLDE</b>	----- + 906 103,17 euros

Affecté en totalité au compte "autres réserves".

Les dividendes seront mis au paiement à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte des distributions de dividendes sur les trois derniers exercices :

- Exercice clos le 31 mars 2022: Montant total des dividendes distribués : 865 000 €  
soit 173 euros par titre.  
Dividendes non-éligibles à l'abattement de 40 % : 865 000 euros
- Exercice clos le 31 décembre 2020 : Montant total des dividendes distribués : 1 100 000 €  
soit 220 euros par titre.  
Dividendes non-éligibles à l'abattement de 40 % : 1 100 000 euros
- Exercice clos le 31 décembre 2019 : Montant total des dividendes distribués : 300 000 €  
soit 60 euros par titre.  
Dividendes non-éligibles à l'abattement de 40 % : 300 000 euros

### **TROISIEME RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

### **QUATRIEME RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

**2 IT SOLUTIONS**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 500 000 euros**  
**Siège social : 19 RUE DE L INNOVATION, 42000 SAINT-ETIENNE**  
**538 313 867 RCS ST ETIENNE**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 18 JUILLET 2023**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2023**

**DEUXIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2023 s'élevant à 1 656 103,17 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 656 103,17 euros
- Aux associés à titre de dividendes soit un revenu de 150 €par dividende	- 750 000,00 euros
	-----
SOLDE	+ 906 103,17 euros
Affecté en totalité au compte "autres réserves".	

Les dividendes seront mis au paiement à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte des distributions de dividendes sur les trois derniers exercices :

- Exercice clos le 31 mars 2022: Montant total des dividendes distribués : 865 000 €  
soit 173 euros par titre.  
Dividendes non-éligibles à l'abattement de 40 % : 865 000 euros
- Exercice clos le 31 décembre 2020 : Montant total des dividendes distribués : 1 100 000 €  
soit 220 euros par titre.  
Dividendes non-éligibles à l'abattement de 40 % : 1 100 000 euros
- Exercice clos le 31 décembre 2019 : Montant total des dividendes distribués : 300 000 €  
soit 60 euros par titre.  
Dividendes non-éligibles à l'abattement de 40 % : 300 000 euros

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 18 JUILLET 2023**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme  
Le Président